



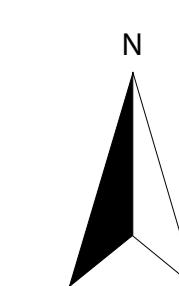
PLAN LOCAL D'URBANISME

Déclaration de Projet emportant
 Mise en Compatibilité du PLU

4.4
Plan de Zonage
Les Bréguières - L'Écluse
 1/2500e

P.L.U. Approuvé par DCM le 29 mai 2013	
Déclaration de Projet n°1 : En cours	Modification N°1 : 09.10.2017 N°6 : En cours N°2 : 07.10.2019 N°7 : En cours N°3 : 07.10.2019 N°4 : 17.12.2020 N°5 : 16.12.2024
Révision allégée N°1 : 03.04.2017 N°2 : 21.02.2022	Modification simplifiée N°1 : 20.06.2014 N°2 : 09.03.2015 N°3 : 14.12.2015 N°4 : 14.12.2016 N°5 : 20.03.2020 N°6 : 01.07.2019 N°7 : 18.12.2023 N°8 : 05.02.2024 N°9 : 13.11.2023

- Légende**
- Limite de zone ou de secteur
 - Plantations à réaliser
 - Espace Boisé Classé
 - Terrain cultivé à protéger
 - Espace boisé d'intérêt paysager au titre de l'article L151-19 du CU
 - Bâtiment remarquable au titre de l'article L151-19 du CU
 - Servitude au titre de l'article L151-41 du CU
 - Emplacement Réserve
 - Secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Zone non aitus tollendi
 - Secteur non constructible
 - Servitude au titre de l'article L151-41 du CU (mixité sociale)
 - Secteur délimité au titre de l'article L151-28 du CU
 - Secteur de mixité sociale
 - Zone d'implantation des bâtiments
 - Zone d'implantation des parkings silo
 - Principe d'accès
 - Alignement, ancrage des bâtiments
 - Axe d'implantation
 - Réseau d'irrigation et ouvrage remarquable au titre du L.151-19



Les Bréguières

L'Écluse

